

24 mai 2011

11.360

Question Jean-Claude Guyot**Nomination prématurée?**

Lors de la session de mars le Conseil d'Etat nous a informé que parmi les deux secrétaires généraux entrés en fonction l'été dernier un seul a été nommé. Sachant, sauf erreur de notre part, que la secrétaire générale du DECS n'est pas nommée nous en avons conclu que le secrétaire général du DGT a été nommé. Cela peu de temps après son entrée en fonction.

Nous croyons savoir que le climat de travail au secrétariat général du DGT est relativement tendu et que plusieurs collaborateurs sont à la recherche de solutions professionnelles plus reconnaissantes.

Dès lors nous nous permettons de poser les questions suivantes:

- Comment se fait-il que le secrétaire général fraîchement arrivé ait été nommé alors que le groupe de confiance avait déjà été sollicité par une proche collaboratrice?
- Le chef du service des RH siégeant au groupe de confiance, les situations soumises à ce groupe remontent-t-elles jusqu'au Conseil d'Etat?
- Le Conseil d'Etat était-il au courant des reproches formulés par la collaboratrice? Si oui, pourquoi n'y a-t-il pas eu enquête administrative?
- La décision de nommer le secrétaire général a-t-elle été prise par le Conseil d'Etat ou par le chef du DGT?
- La récente démission du chef de l'office du logement, qui rappelons-le est subordonnée au secrétaire général, n'est-elle pas en lien avec le climat qui règne au secrétariat général du DGT?
- Au vu des doutes et des malaises apparus depuis son entrée en fonction, le secrétaire général du DGT est-il la bonne personne pour un tel poste à responsabilité?

Nous vous remercions d'apporter les réponses à nos questions et de prendre les mesures nécessaires pour qu'un climat de confiance réapparaisse au secrétariat général du DGT.